

Lors du CSE du 9 avril 2025, la direction a présenté les résultats financiers 2024. Lors de cette réunion, la direction générale a annoncé que, malgré la légère baisse du Chiffre d'affaires et du résultat opérationnel, tous les voyants sont au vert.

## RESULTATS 2024

Le Chiffre d'Affaires est **en repli de 3,5 %** par rapport à 2023 et atteint **807 millions €**. Le Pôle GMS est en **baisse de 4,7 %** alors que le catering aérien est en **hausse de 20 %**

### Répartition C.A. par pôle d'activité en M€ :

	2023	2024
GMS France	705,7	<b>672,4</b>
International	83,9	<b>100,6</b>
Autres secteurs France	46,6	<b>34,0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>836,2</b>	<b>807,0</b>

### Éléments du compte de résultat :

En Millions €	2024	2023
Chiffre Affaires	<b>807,0</b>	836,2
Résultat opérationnel courant*	<b>12,3</b>	23,0
<b>Résultat Net consolidé</b>	<b>47,8</b>	10,3
Trésorerie de clôture	<b>222,8</b>	164,2

\*Le résultat opérationnel courant traduit les gains que l'entreprise génère grâce à son activité.

Ces éléments sont issus du communiqué publié par l'entreprise et disponible sur son site internet : <https://www.fleurymichon.fr/informations-financieres-relation-investisseurs-finance>



## INTERESSEMENT – PARTICIPATION

Lors de cette réunion, la direction a communiqué les montants des primes de participation et d'intéressement, pour un salarié à temps plein et présent toute l'année 2024 :

**Participation :** chaque salarié à temps plein, présent toute l'année, touchera un montant maximum de **585,00 € brut**. Pour rappel, contrairement à l'intéressement, la participation ne se négocie pas. Le montant est issu d'une formule de calcul qui s'impose à l'employeur, conformément à l'article L3324-1 du code du travail

**Intéressement UES :** chaque salarié à temps plein, présent toute l'année, touchera un montant maximum de **0,00 € brut**.

**Dans le cadre des NAO, la direction a proposé un complément d'intéressement de 400 € qui doit être concrétisé par la signature d'un accord lors de la réunion de négo du 16 avril. Lors de cette réunion, la CGT revendiquera un montant supérieur à cette somme !**

**Intéressement groupe :** chaque salarié à temps plein, présent toute l'année, touchera un montant maximum de **1813,00 € brut**.



**La CGT avait proposé la trésorerie comme critère de déclenchement de la prime d'intéressement groupe. Si elle avait été suivie par les autres O.S. et la direction sur cet élément, chacun d'entre nous aurait bénéficié d'environ 3500 € de prime au titre de l'intéressement groupe au lieu des 1813 €.**

Le futur accord d'intéressement, qui s'appliquera l'année prochaine et signé par la CFDT, FO et la CFE/CGC, ne permettra pas une meilleure répartition des richesses créées par notre force de travail. C'est pour cela que la CGT ne l'avait pas signé.



**La CGT demande aux signataires de l'accord de le dénoncer afin d'obtenir des critères de distributions plus favorable aux travailleurs.**

## DIVIDENDES

Compte tenu de ces bons résultats, le 3 juin, le conseil d'administration proposera aux actionnaires un dividende à **2,03 €**, au lieu de **1,30 €** l'année précédente, **soit une augmentation de 3 203 062 € pour un montant total de redistribution pour les actionnaires de 8 907 146 € !**

**Nul doute que cette proposition sera acceptée !**

**Monsieur SALHA a confirmé que le Conseil d'administration va reconnaître les efforts de chacun de la manière suivante :**

**Actionnaires : + 64 % des Dividendes**

**Salariés : MERCI pour votre contribution !**

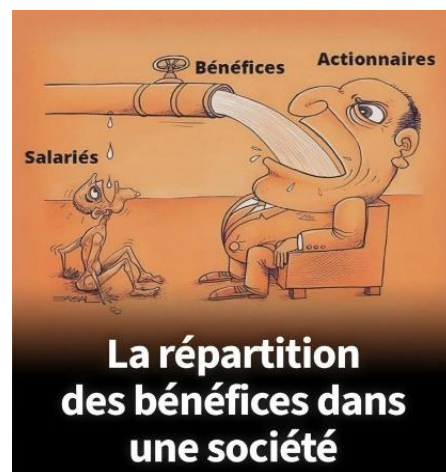
AIDER NOS ACTIONNAIRES



CHAQUE JOUR

**La CGT a dénoncé ces deux poids, deux mesures de la part de la direction générale qui illustre le mépris de classe de nos dirigeants. Ils s'accaparent le fruit de notre travail tout en nous demandant d'en faire toujours plus.**

**Ces chiffres, communiqués par l'entreprise, démontrent la malhonnêteté dont a fait preuve la direction lors des NAO. Contrairement à ce qu'elle voulait nous faire croire, l'entreprise n'aurait aucune difficulté pour augmenter tous les salaires mensuels de 200 €.**



**Salariés, mobilisons-nous et créons le rapport de force nécessaire, pour imposer à notre direction, une réouverture des NAO, afin que le fait de s'enrichir de son travail ne soit pas réservé exclusivement à nos cadres dirigeants.**



**Syndiquez-vous :**  
[cgtfleurymichon.reference-syndicale.fr](http://cgtfleurymichon.reference-syndicale.fr)

